

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article4646>

Congo-Kinshasa : Goma, une trentaine d'agents de services spéciaux suspendus de leurs fonctions



- Renseignement - International -
Date de mise en ligne : samedi 2 juin 2007

Spyworld Actu

Trente-trois agents de la Direction générale de migration (DGM) et de l'Agence nationale de renseignements (ANR) de Goma sont suspendus de leurs fonctions, par leurs chefs hiérarchiques. Selon Radio Okapi, on reproche à ces agents le fait de résider au Rwanda et en Ouganda.

Trente-trois agents et cadres de la direction générale de migration (DGM) et de l'Agence nationale de renseignements (ANR), sont suspendus, depuis le 26 mai de leurs fonctions par les responsables de ces deux services spéciaux de l'Etat. Et pour cause. Il leur est reproché le fait de résider au Rwanda et en Ouganda, rapporte radiookapi.net.

Interrogés au sujet de la durée de la suspension, les responsables provinciaux de ces deux services de l'Etat ont fait savoir que « les agents sus-mentionnés seront rétablis dans leurs fonctions, mais à condition qu'ils trouvent une résidence en République démocratique du Congo », renseigne le média onusien.

Dans sa livraison du 30 mai 2007, le journal Le Potentiel avait à propos de cette situation, fait allusion au paradoxe au Nord-Kivu. Dans cet article, il a été démontré qu'à l'issue de sa réunion hebdomadaire du 25 mai dernier, les membres du comité provincial de sécurité avaient formulé des reproches à l'endroit de 14 cadres et agents de l'ANR et 19 de la DGM.

Pour le comité provincial de sécurité de cette partie de la RDC, il est étonnant de voir des responsables congolais oeuvrant au sein des services stratégiques de l'Etat, résider à Gisenyi (Rwanda) et à Kisoro (Ouganda).

Exprimant son mécontentement, le vice-gouverneur du Nord-Kivu, Me Feller Lutaichirwa a déclaré : « Il y a des services sensibles comme les services de sécurité, les services de l'ordre . Ce sont des services qui sont rattachés à des attributs de l'Etat. Les fonctionnaires travaillant au sein de ces services devraient résider à l'intérieur des frontières nationales ».

Pour leur part, les responsables de l'ANR et ceux de la DGM au Nord-Kivu ont indiqué que la levée de cette suspension se ferait automatiquement pour chaque agent et cadre qui aura réélu domicile en République démocratique du Congo.

La décision qui vient d'être prise à l'endroit des agents et fonctionnaires de l'Etat congolais résidant en dehors du pays est qualifiée de salutaire par bien des Congolais. Car, ils estiment que certaines informations d'intérêt national risquent de leur échapper pendant qu'ils sont absents du pays.

Post-scriptum :

<http://fr.allafrica.com/stories/200...>